



**HAL**  
open science

## Riez-Pont Jacquet

Jenny Sélèque, Clément Boutterin, Alexia Lattard, Nataëlle Toutain

► **To cite this version:**

Jenny Sélèque, Clément Boutterin, Alexia Lattard, Nataëlle Toutain. Riez-Pont Jacquet. Bilan Scientifique - Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Service régional de l'archéologie, 2021, 2020, pp.43-44. halshs-03478679

**HAL Id: halshs-03478679**

**<https://shs.hal.science/halshs-03478679>**

Submitted on 14 Dec 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**P**RÉFECTURE DE LA **R**ÉGION  
**PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR**

DIRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**CULTURELLES

---

**S**ERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RGHÉOLOGIE

**BILAN  
SCIENTIFIQUE  
DE LA RÉGION  
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR**

**2020**

**MINISTÈRE DE LA CULTURE**

**DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES ET DE L'ARCHITECTURE  
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE**

*Ce bilan scientifique a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions (au plan scientifique et administratif), qu'aux membres des instances chargées du contrôle scientifique des opérations, aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches archéologiques menées dans sa région.*

*Les textes publiés dans la partie « Travaux et recherches archéologiques de terrain » ont été rédigés par les responsables des opérations, sauf mention contraire. Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.*

*Le SRA s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long.*

*Ce volume diffusé à titre gratuit ne peut être vendu. Sa reproduction sur tout support – même partielle – est soumise à autorisation du ministère de la Culture (DRAC PACA – SRA).*

*Illustration de couverture : L'équipe du service régional de l'Archéologie PACA  
Image de fond : Vue aérienne des Vieux Salins d'Hyères (Christian Hussy/SRA PACA, 2005)  
Montage : MC/DRAC PACA – SRA*

*Coordination : Xavier Delestre, Gabrielle Vitali*

*Mise en page : Isabelle Marin (Les Netscripteurs)  
Traitement des illustrations fournies par les auteurs et cartes : MC/DRAC PACA – SRA*

ISSN 1240-8662 © 2021

## PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## BILAN SCIENTIFIQUE

### Table des matières

2 0 2 0

Préface 9

Avant-propos 11

La Commission territoriale de la recherche archéologique Sud-Est  
Bilan annuel 13

Résultats scientifiques significatifs 15

Tableau de présentation générale des opérations autorisées 18

Travaux et recherches archéologiques de terrain 19

**ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE 19**

Tableau des opérations autorisées 19

Carte des opérations autorisées 21

Allemagne-en-Provence. Notre-Dame 23

Beaujeu. Territoire communal 24

Castellane. Les Jacons 26

Céreste. Le village 28

Lurs. Notre-Dame-des-Anges 29

Manosque. Les Hauts de la Chapelle 30

Méailles. Grotte du Pertus II 31

Les Mées. La Croix 33

Montfort. Sainte-Madeleine 34

Montlaux. Vieux Montlaux, église Saint-Jacques 34

<b>Montsalier.</b> La Baou	35
<b>La Palud-sur-Verdon.</b> Territoire communal	36
<b>La Palud-sur-Verdon.</b> Saint-Maurin	36
<b>Peyruis.</b> La Cassine	38
<b>Prads-Haute-Bléone.</b> Four à chaux de Chanolles	40
<b>Riez.</b> Rue Frédéric Mistral 1 et 2	41
<b>Riez.</b> Traverse Lou Clar 1 et 2, Rue du Pont Jacquet	42
<b>Roumoules.</b> Territoire communal	44
<b>Sigonce.</b> Église Saint-Claude	45
<b>Thorame-Basse.</b> Saint-Pierre II	45
<b>Thorame-Basse et Thorame-Haute.</b> Territoires communaux	47

## HAUTES-ALPES 49

<b>Tableau des opérations autorisées</b>	49
<b>Carte des opérations autorisées</b>	51
<b>La Bâtie-Neuve.</b> Avenue François Mitterrand	53
<b>Châteauroux-les-Alpes et Embrun.</b> Territoires communaux	55
<b>Chorges.</b> Pré Marchon	56
<b>Freissinières.</b> Haute vallée de la Biaysse	57
<b>Le Monétier-les-Bains.</b> Le Clos des Pélénches	59
<b>Montclus.</b> Tour pentagonale	60
<b>Tallard.</b> Les Boulangeons	62

## ALPES-MARITIMES 63

<b>Tableau des opérations autorisées</b>	63
<b>Carte des opérations autorisées</b>	65
<b>Andon, Aspremont, La Brigue, Gorbio, Peille, La Roque-en-Provence, Sospel et Touët-de-l'Escarène.</b> Chapelles des Alpes-Maritimes	67
<b>Antibes.</b> Quartier Fontonne	69
<b>Belvédère, Bendejun, La Bollène-Vésubie, Lantosque, Levens et Saorgue.</b> Vallée de la Vésubie et limitrophes	70
<b>Daluis et Guillaumes.</b> Les Mines de Roua	71
<b>Èze.</b> Place du Général de Gaulle	72
<b>Fontan.</b> Vallon du Haut-Couletta	74
<b>Grasse.</b> Ilot Nègre	76
<b>Nice.</b> Couvent de la Visitation	77
<b>Nice.</b> Hôpital Pasteur, Bâtiment M	79
<b>Nice.</b> Colline du Château,	80
<b>Nice.</b> Grotte du Lazaret	81
<b>Roquebillière.</b> Église Saint-Michel-de-Gast	83
<b>Roquefort-les-Pins.</b> Le Plan	84
<b>Roubion.</b> Cime de la Tournerie	84
<b>Tende.</b> Minière de Vallauria	86
<b>Vallauris.</b> Ilot Elena – Abords du château	87
<b>Villeneuve-Loubet.</b> 969, chemin du Loubet	88

## BOUCHES-DU-RHÔNE 91

<b>Tableau des opérations autorisées</b>	91
<b>Carte des opérations autorisées</b>	94
<b>Aix-en-Provence.</b> Hôtel de Gassier – 10, rue Mignet	95
<b>Aix-en-Provence.</b> Extension du réseau de chaleur	96
<b>Aix-en-Provence.</b> 7, rue Joannon Marcel Provence	98
<b>Aix-en-Provence.</b> 58, cours Gambetta	99
<b>Aix-en-Provence.</b> Chemin du Pin	99
<b>Aix-en-Provence.</b> 255, route de Valcros	100
<b>Aix-en-Provence.</b> 126, RN 96	101
<b>Aix-en-Provence.</b> Rue des Guerriers	101
<b>Aix-en-Provence.</b> Rue Manuel, caves sud de l'hôtel de Lacépède	102
<b>Aix-en-Provence.</b> Rue Monclar	104
<b>Aix-en-Provence.</b> Église de la Madeleine, tranche 2	105
<b>Alleins.</b> Chemin du Vallon de Gipan	107
<b>Alleins.</b> Avenue Sadi Carnot	108
<b>Arles.</b> Hôtel de Viguier	108
<b>Arles.</b> Montille d'Ulmet	110
<b>Arles.</b> Pont de Crau, RD 453	111
<b>Arles.</b> Saint-Pierre de Mouleyrès	111
<b>Arles.</b> Mas Thibert – Marais du Vigueirat	112
<b>Aubagne.</b> Chemin du Camp de Sarlier	114
<b>Aubagne.</b> Chemin du Camp de Sarlier, Futur Sarlier 1	114
<b>Aubagne.</b> Chemin du Camp de Sarlier, Futur Sarlier 2	115
<b>Aubagne.</b> Saint-Pierre, RD 396	116
<b>La Barben.</b> Château de la Barben	117
<b>Bouc-Bel-Air.</b> 1255, chemin de Sauvecanne	117
<b>Bouc-Bel-Air.</b> Domaine d'Albertas	117
<b>La Ciotat et Marseille.</b> Cimetières Saint-Jacques et des Crottes	118
<b>Ensuès-la-Redonne.</b> ZAC des Aiguilles	119
<b>Ensuès-la-Redonne et Gignac-la-Nerthe.</b> ZAC des Aiguilles, tranche 3	120
<b>La Fare-les-Oliviers.</b> Chemin des Bons Enfants	121
<b>Fuveau.</b> Liaison routière RD6-A8, tranche 3	122
<b>Gardanne.</b> Les Molx	122
<b>Istres.</b> Rassuenl	123
<b>Istres.</b> 9, draille du Deven	124
<b>Marseille.</b> Bretelle souterraine Schloesing	125
<b>Marseille.</b> Abords du Centre-Bourse	125
<b>Marseille.</b> Extension nord-sud du tramway, secteur Montfuron	127
<b>Marseille.</b> 151, traverse de la Martine	129
<b>Marseille.</b> 20-22, rue Désirée Clary	129
<b>Marseille.</b> 58, boulevard Charles Livonr	131
<b>Marseille.</b> Requalification des espaces publics, secteurs Grignan, Haxo et Saint-Ferréol	132
<b>Meyrargues.</b> L'Espougnac	134
<b>Meyrargues.</b> L'Espougnac	134
<b>Meyrargues.</b> Aqueduc de la Traconnade	136
<b>Meyrargues.</b> La Péronne, tranche 2, secteur de la Boule Noire	137
<b>Les Pennes-Mirabeau.</b> ZAC Les Sybilles	138

<b>Peynier.</b> La Corneirelle, chemin de la Treille	139
<b>Peyrolles-en-Provence.</b> Les Rivaux	142
<b>Port-de-Bouc.</b> La Mérimole ouest	143
<b>Saint-Mitre-les-Remparts.</b> Forêt domaniale de Castillon	143
<b>Saint-Rémy-de-Provence.</b> Glanum, Salle d'assemblée dite « bouleutérion »	144
<b>Trets.</b> Avenue René Cassin	146
<b>Trets.</b> Église Notre-Dame-de-Nazareth	147

## VAR 149

<b>Tableau des opérations autorisées</b>	149
<b>Carte des opérations autorisées</b>	151
<b>Artigues.</b> Font Salade	153
<b>Bagnols-en-Forêt.</b> Chemin de Rousseau	154
<b>La Cadière-d'Azur.</b> Saint-Jean, Cadière-Thouron	155
<b>La Celle.</b> Forêt de Saint-Julien	155
<b>Cogolin.</b> Chemin du Carry	156
<b>Comps-sur-Artuby.</b> Les Prés de Laure	158
<b>La Farlède.</b> Centre pénitentiaire	159
<b>La Farlède.</b> 69, rue de la Fontaine des Fabre	160
<b>La Farlède.</b> Avenue de la République – La Verdillonne	161
<b>Figanières.</b> Quartier Testebarry	162
<b>Fréjus.</b> Rue des Chênes	162
<b>Fréjus.</b> 552, avenue du Général Calliès	163
<b>Fréjus.</b> PCR « Le port romain de Fréjus »	164
<b>Fréjus.</b> Chemin du Sourcier	165
<b>Fréjus.</b> 177, rue Jean Carrara	166
<b>Fréjus.</b> Villeneuve, Saint-Pierre	166
<b>Fréjus.</b> Parking Dolto	167
<b>Garéoult.</b> Avenue Édouard Le Bellegou, quartier Saint-Martin	168
<b>Ginasservis.</b> La Fontaine	169
<b>Hyères.</b> PCR « Les sanctuaires urbains et extra-urbains d'Olbia de Provence »	170
<b>Hyères.</b> ZAC de la Crestade	171
<b>Ollioules.</b> 468, chemin de Faveyrolles	173
<b>Rians.</b> Cuer Vielh	175
<b>Saint-Cyr-sur-Mer.</b> Route de la Madrague, Villa des Baumelles	175
<b>Saint-Maximin-la-Sainte-Baume.</b> PCR « Sociétés humaines et paléoenvironnements dans la plaine de Saint-Maximin du Paléolithique à l'âge du Fer »	176
<b>Saint-Maximin-la-Sainte-Baume.</b> Chevet de la basilique, phase 1	178
<b>Sillans-la-Cascade.</b> Le Grand Défens	178
<b>La Valette-du-Var.</b> Aven de l'Oustau dei Gàrri-grèu	181
<b>Vinon-sur-Verdon.</b> Pèbre, route de Bouyte	182

## VAUCLUSE 183

<b>Tableau des opérations autorisées</b>	183
<b>Carte des opérations autorisées</b>	185
<b>Avignon.</b> Immeuble des Deux Gerfauts, rue Bouquerie	187
<b>Avignon.</b> Couvent des Carmes	189

<b>Bollène.</b> Zac Pan Euro Parc, tranche 2	190
<b>Carpentras.</b> Rues du Refuge, de la Tour, Picquepeyre et Beaurepaire	191
<b>Cavaillon.</b> 230, allée des Sapins	192
<b>Châteauneuf-du-Pape.</b> Château de l'Hers	193
<b>Gordes.</b> Les Combettes	195
<b>L'Isle-sur-la-Sorgue.</b> ZA Route de Caumont	196
<b>L'Isle-sur-la-Sorgue.</b> Velorgues, Fondation Frédéric Gaillanne	196
<b>L'Isle-sur-la-Sorgue.</b> Immeuble Beaucaire	196
<b>L'Isle-sur-la-Sorgue.</b> Synagogue	198
<b>Ménerbes.</b> Abbaye Saint-Hilaire	198
<b>Mondragon.</b> Les Ribaudes, tranche 8	200
<b>Monieux.</b> Aven des Planes 1	202
<b>Orange.</b> PCR « Architecture, technique et décor du théâtre antique »	203
<b>Orange.</b> Les Crémales – RD 975	206
<b>Orange.</b> Le Lampourdier, PCR « Territoires celtiques et romains autour d'Arausio »	207
<b>Orange.</b> Le Lampourdier, secteur nord-ouest, tranche 2	208
<b>Orange.</b> Conservatoire de musique, immeuble Saint-Louis	209
<b>Pertuis.</b> 42-46, rue Durance	210
<b>Piolenc.</b> Cargaule	212
<b>Piolenc.</b> Église Saint-Pierre	213
<b>Vaison-la-Romaine.</b> Le Rouvillier – Avenue Hector Berlioz	215
<b>Vaison-la-Romaine.</b> Architecture monumentale et décor	216

## OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES 217

<b>Tableau des opérations autorisées</b>	217
<b>Projet collectif de recherche</b> « Sépultures de l'âge du Fer dans les Alpes du Sud »	219
<b>Projet collectif de recherche</b> « Fortifier les Alpes au Moyen Âge (V <sup>e</sup> -XVI <sup>e</sup> siècle) »	220

## Liste des abréviations 223

## Bibliographie régionale 225

## Pillages archéologiques et trafics de biens culturels 228

## Veille juridique et réglementaire 229

## Organigramme du service régional de l'Archéologie 231

C'est avec plaisir que je salue la parution du bilan scientifique régional 2020 édité sous la responsabilité de la direction régionale des Affaires culturelles/service régional de l'Archéologie.

Ce rendez-vous annuel auquel notre région n'a jamais manqué depuis 1991 est une rencontre privilégiée avec l'archéologie régionale. Elle est en effet celle de la transmission d'un nouveau savoir mis en lumière par la communauté des archéologues professionnels et bénévoles durant l'année écoulée. Ce volume permet à chacun de mesurer les apports de la recherche archéologique à la connaissance du territoire régional et à notre histoire commune.

Ces travaux rigoureux, menés de manière collégiale et pluridisciplinaire, sont conduits dans l'intérêt général. Pour les services de l'État, il témoigne du souci que le patrimoine révélé puisse être étudié dans les meilleures conditions possibles sans pénaliser le nécessaire aménagement du territoire.

L'année 2020 est marquée par les conditions sanitaires exceptionnelles de la Covid-19 qui n'ont fort heureusement pas totalement mis à l'arrêt l'archéologie. Ce bilan en témoigne et illustre ici l'engagement personnel des chercheurs, hommes et femmes de talent passionnés par ce métier qui fascine toujours autant le public.

Je voudrais personnellement exprimer au nom de l'État mes remerciements aux membres de la commission territoriale de la recherche archéologique sud-est dont la mandature arrive à son terme pour la tâche réalisée, dont je sais l'importance pour la qualité scientifique des travaux archéologiques et la pratique quotidienne des services régionaux de l'archéologie.

Malheureusement les « archives du sol » sont régulièrement menacées par des pilliers. Pour endiguer ce fléau, j'ai signé avec l'état-major de la gendarmerie nationale et également avec la direction nationale de la Douane judiciaire des conventions de partenariat afin de consolider l'action des services de l'État en faveur de la protection du patrimoine.

En prenant toutes les mesures utiles à la conservation des vestiges archéologiques, notre génération remplit un devoir de mémoire et autorise la transmission de cet héritage aux générations futures.



Christophe Mirmand  
Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud  
Préfet des Bouches-du-Rhône

Le bilan archéologique de l'année 2020 prend une place singulière dans la collection des bilans scientifiques régionaux. Il restera sans aucun doute dans notre mémoire collective celui de l'année de la pandémie Covid-19. Une année particulière à bien des égards.

D'abord, celle de l'apparition dans notre quotidien d'une batterie de nouvelles expressions : confinement, attestation de sortie, présentiel, distanciel, visio-conférence, gel hydro-alcoolique, mesures barrières, télétravail, couvre-feu...

Elle restera ensuite l'année de l'emploi d'un nouvel objet, le masque. Un objet, banal en soi, mais qui ne peut pas rester indifférent au regard de l'archéologue. Cet objet dérisoire, pour certains d'une utilisation de quelques heures, devient aussi un objet particulier qui dans le futur aura valeur documentaire pour les chercheurs. Il sera peut-être considéré comme un « repère chronologique majeur ». En mettant au jour des masques en fouillant les « archives du sol », nos successeurs disposeront d'une information essentielle pour bâtir la chronologie des occupations d'un site ou dater des ensembles clos. Tout comme les restes de bas en Nylon difficilement destructibles dans le sol sont des marqueurs de l'après Seconde Guerre mondiale, le masque signifiera sans ambiguïté le passage entre les années 2019 et 2020. Les spécialistes pourront même affiner leurs datations en se basant sur une chronotypologie des masques et publier des articles sur leur aspect esthétique, leur forme, leur matière... Que pourront-ils en déduire sur notre société ? De la confrontation avec les sources d'archives, tireront-ils des hypothèses sur le statut social des habitants, sur les classes d'âge, sur les métiers de leurs porteurs, sur les spécificités régionales... ? Seul l'avenir de la recherche nous le dira !

Ces remarques sur les masques, objets du quotidien rapidement renvoyés au statut de déchets par leur utilisateur, ne sont pas hors sujet pour l'archéologue parce que la pratique et l'expertise des temps anciens sont fondées sur des milliers d'autres menus objets dont parfois on peine à retrouver l'utilisation. Mais, ces « riens » que nous classons sous la rubrique « objets mobiliers » sont, nous le savons tous, des éléments remarquables

et essentiels pour comprendre les sociétés. De même, la gestion de la pandémie actuelle, celle des morts en particulier, n'est pas sans nous rappeler d'autres pandémies, la peste, le choléra, sur lesquelles l'archéologie et l'anthropologie ont ces dernières décennies beaucoup appris.

Derrière la problématique du masque qui aura largement occupé nos esprits pendant cette année, fort heureusement, l'activité de recherche ne s'est pas totalement tue. Le présent volume en apporte la preuve. Ce bilan est riche de découvertes qui une fois encore nourrissent l'histoire régionale. Certaines, comme celle faite à Orange dans le cadre d'une fouille préventive, livrent des données qui consolident celles acquises dans le cadre d'un projet collectif de recherche, à savoir la bataille antique d'Orange en octobre 105 avant notre ère. Ces dernières découvertes confirment maintenant de manière irréfutable que les archéologues ont localisé l'emplacement de cette grande bataille antique. Mettre en relation un fait archéologique avec une donnée historique est rarissime. Pour cette raison, les découvertes d'Orange, dont les publications à venir donneront la place qu'elles méritent, doivent être dès à présent signalées comme une découverte exceptionnelle de portée internationale. D'autres dossiers progressent, par exemple dans le domaine de la Préhistoire, notamment dans le Var ; pour la Protohistoire, à partir de l'exploitation des données des fouilles de Roubion (Alpes-Maritimes)...

La rigueur scientifique qui anime ces recherches justifie du temps et de la patience dont on doit faire preuve. Ces travaux en laboratoire seront à l'origine de publications qui serviront, comme il se doit, la recherche, à l'image de celles qui viennent d'être publiées sur le site néolithique des Bagnoles à l'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse), sur le dolmen du Villard à Lauzet-Ubaye (Alpes-de-Haute-Provence), sur l'oppidum du Verduron à Marseille (Bouches-du-Rhône), sur les nécropoles gauloises des Alpes du Sud, ou à paraître très prochainement sur les cinquante années de fouilles effectuées sur l'oppidum d'Entremont à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). L'archéologue se doit de transmettre au public ses nouvelles connaissances et c'est dans cette perspective heureuse que se placent des publications sur Aix-en-Provence, Marseille,

la Capelière et la Camargue ou qui accompagnent parfois des expositions comme celle de Roubion, retardée par les conséquences de la tempête Alex... C'est aussi avec le souhait de sensibiliser les jeunes enfants que la direction régionale a mis en ligne sur le site de la DRAC la vidéo réalisée avec les élèves de l'école Saint-Exupéry de Sainte-Cécile-les-Vignes (Vaucluse), première d'une série de rencontres avec le public scolaire de la région.

La recherche, la diffusion, mais aussi la nécessité de protéger le patrimoine archéologique encore trop souvent mis à mal par des actes de pillage restent les missions prioritaires du service régional de l'Archéologie. Pour la mise en œuvre de ces actions, une seule motivation anime les professionnels, l'exigence d'une excellence des travaux initiés en gardant présente à l'esprit cette notion fondamentale de l'intérêt général. Le patrimoine archéologique n'est pas la propriété des archéologues mais celle de la nation. Ils sont simplement les explorateurs des « archives du sol » et les transmetteurs de cette mémoire retrouvée et déchiffrée.

Je souhaite terminer mon propos en remerciant à nouveau les collègues membres de la commission territoriale de la recherche archéologique sud-est qui sont arrivés au terme de leur mandat de quatre années. Leur engagement a été essentiel pour les services de l'État garantissant la haute qualité des travaux de recherche réalisés

sur le terrain sous le contrôle scientifique et technique des services régionaux de l'archéologie et pour les rendus de ces investigations.

Enfin, parce que l'archéologie est aussi une grande famille, je me dois de saluer la mémoire de deux éminents chercheurs et amis décédés en 2020 : Yves Rigoir, pionnier de l'archéologie provençale de l'après-guerre, spécialiste reconnu dans le domaine de la céramologie, et Jean-Pierre Joncheray, pionnier de l'archéologie sous-marine qui avec passion et intuition a ouvert de nouvelles voies à la recherche, notamment ces dernières années sur l'archéologie des périodes moderne et contemporaine. L'un et l'autre auront marqué par la très grande qualité de leurs travaux et leur sens des relations humaines, notre discipline et la recherche régionale.

Il me reste à formuler le souhait que l'année qui s'ouvre soit placée sous de meilleurs auspices, une année qui marquera le 30<sup>e</sup> anniversaire de la création des services régionaux de l'archéologie.

C'est à la lecture des nouvelles pages de l'archéologie régionale que je donne à tous rendez-vous.

Xavier Delestre  
Conservateur général du patrimoine  
Conservateur régional de l'archéologie

## PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

### La Commission territoriale de la recherche archéologique Sud-Est

**BILAN SCIENTIFIQUE**

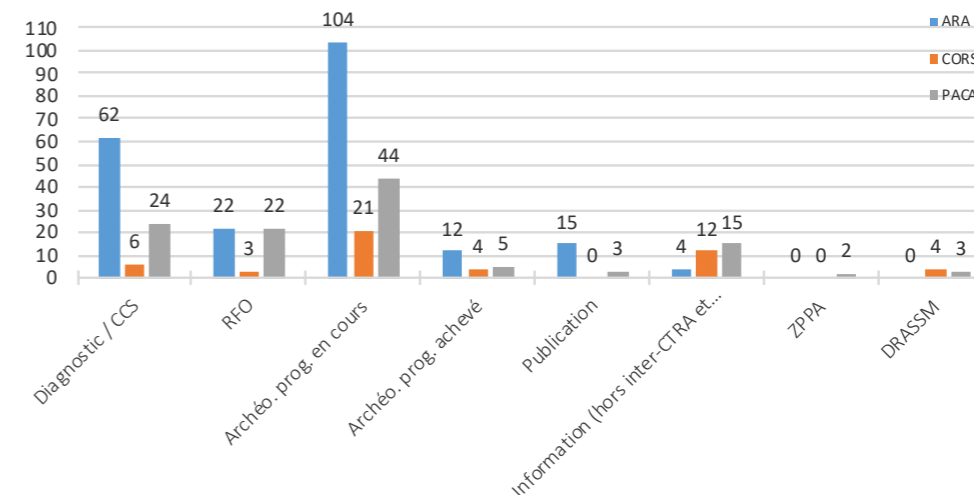
**2 0 2 0**

#### Activité CTRA Sud-Est 2020 Auvergne-Rhône-Alpes (ARA), Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur

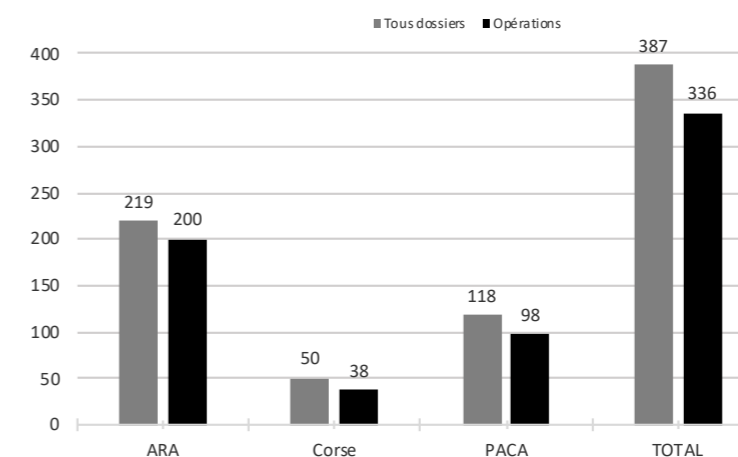
##### Nombre de dossiers examinés par région

Régions	Dossiers examinés	Opérations de terrain
ARA	219	200
Corse	50	38
PACA	118	98
Total	387 (dont 7 instruits par DRASSM)	336

##### Bilan CTRA Sud-Est 2020 (par région et type de dossier)



##### Dossiers et opérations en 2020



(Données statistiques rassemblées par Stefan Tzortzis)



### Résultats scientifiques significatifs

2 0 2 0

Malgré une activité archéologique très largement perturbée par la pandémie, et plus encore dans le département des Alpes-Maritimes par la tempête Alex dévastant les vallées de la Roya, de la Bévéra, de la Vésubie et de la Tinée, les travaux de terrain ont permis d'obtenir des résultats significatifs notables.

Pour le **Paléolithique**, outre la poursuite des travaux de relevés 3D dans la grotte Cosquer (Marseille, Bouches-du-Rhône) dont l'exploitation apportera un lot d'informations inédit pour le corpus des gravures, on mentionnera dans le département des Hautes-Alpes les prospections-inventaires effectuées sur les communes de Thorame-Basse et Thorame-Haute qui ont révélé des indices de fréquentation depuis le Paléolithique dans ces zones de haute altitude. Dans le Var, à Comps-sur-Artuby, les fouilles programmées menées au Pré de Laure ont permis l'exploration partielle d'un niveau appartenant à la phase 2 de l'occupation du site (entre 27 ka et. 23 ka cal. BP) avec une concentration de charbons, de faune (dont certains éléments brûlés) et de silex. Cette structure inédite à l'échelle du site confirme le fort potentiel de ces niveaux dont l'étude se poursuivra en 2021. Enfin, à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, les études menées sur un carottage profond réalisé dans le cadre d'un projet collectif de recherche complètent les informations sur le paléoenvironnement.

La **période néolithique** reste très présente dans les résultats de cette année avec plusieurs découvertes. Dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, un diagnostic archéologique mené sur la commune des Mées a mis au jour des occupations néolithiques à proximité d'un paléochenal. Dans le même département, la poursuite de la fouille programmée de la grotte de Perthuis II à Méailles complète les données enregistrées sur les niveaux rattachés à cet horizon chronologique. Dans les Hautes-Alpes, un diagnostic sur la commune de La Bâtie-Neuve a permis la découverte d'un site d'habitat datable de la phase récente du Néolithique moyen. Les niveaux d'occupation mis au jour présentent des structures en galets et du mobilier lithique laissant envisager une occupation pérenne caractérisée par une production sur place d'outils en silex. Le site de La Bâtie-Neuve présente un intérêt majeur par la rareté des occupations de

cette période dans le secteur alpin et par les contacts à longue distance attestés par la présence d'outils en silex importés d'autres régions. Dans les Bouches-du-Rhône, à Aubagne, trois diagnostics ont révélé une importante occupation du Néolithique final avec la découverte de deux tertres à pérystalithe correspondant probablement à des monuments funéraires. Ces données complètent les observations faites à proximité en 2017. Dans le même département, à Meyrargues, au lieu-dit L'Espougnac, des vestiges (fosses et silos ainsi que des foyers circulaires à pierres chauffées) datés du Néolithique moyen ont été étudiés dans le cadre d'une fouille préventive. Dans le Var, à Ginasservis, au lieu-dit La Fontaine, a été découvert un site du Néolithique moyen (Chasséen) caractérisé par des structures en creux et des foyers, ainsi que des éléments se rapportant au Néolithique final. À Ollioules, les fouilles préventives du site de Faveyrolles se sont poursuivies, mettant au jour des structures du Néolithique moyen et final. En Vaucluse, à Bollène, lors d'une fouille préventive dans l'emprise de la ZAC Pan Euro Parc, ont été dégagés des vestiges d'un habitat de la fin de l'âge du Bronze et du début de l'âge du Fer comprenant des maisons et leurs annexes, ainsi qu'un très riche mobilier archéologique.

Pour la **période des âges des Métaux**, dans le département des Hautes-Alpes, à Chorges, au lieu-dit Pré Marchon, un diagnostic réalisé préalablement à l'aménagement d'une zone sportive et de loisirs a mis en évidence aux abords d'un paléotalweg des fragments de céramique non tournée, de torchis, des fosses et des foyers, dont un à pierres chauffantes, de forme rectangulaire aux bords arrondis, coupé par une fosse à squelette d'équidé. Dans le département des Alpes-Maritimes, les recherches programmées dans la mine de Roua ont permis la découverte de galeries d'exploitation du cuivre dans lesquelles gisaient au sol des fragments de cuivre natif et des maillets datés de la fin des âges des Métaux. Un levé photogrammétrique à haute résolution de l'ensemble des galeries découvertes et des prélèvements pour datation OSL et archéomagnétiques ont été réalisés. Pour le site de Roubion, l'étude des données de terrain a permis de consolider la chronologie et de préciser le plan du bâtiment dont des reconstitutions 3D ont pu être proposées. Dans le Var, l'exploration du site

de Faveyrolles, sur la commune d'Ollioules, a livré des données nouvelles sur l'extension de l'habitat de l'âge du Bronze, caractérisée par une structure de combustion et des fosses ainsi que des trous de poteaux qui pourraient signaler la présence d'un bâtiment. Dans les Bouches-du-Rhône, à Meyrargues, une fouille préventive effectuée au lieu-dit L'Espougnac a mis au jour des vestiges datés du Bronze final et du début de l'âge du Fer, en particulier un bâtiment matérialisé par trois rangées de poteaux et un alignement de dix grands foyers rectangulaires à pierres chauffées. Enfin, à Peynier, une opération préventive réalisée sur l'emprise d'un lotissement a révélé la présence de vestiges du second âge du Fer (structures en creux).

Pour la **période antique**, dans les Hautes-Alpes, la fouille programmée à Thorame-Basse documente une zone funéraire antique, un habitat plus ancien et livre des données sur le paléoenvironnement. À Monêtier-les-Bains, site d'étape sur la voie Briançon-Grenoble, un diagnostic et une fouille préventive réalisés à l'entrée de la ville, au Clos de Pélenches, ont permis d'identifier archéologiquement pour la première fois une partie d'un établissement daté dès le I<sup>er</sup> siècle de notre ère. L'exploitation de travertin en carrière et l'extraction d'un sédiment calcaire sableux caractérisent le site. Plusieurs techniques d'extraction ont été cernées et des hypothèses sur les chaînes opératoires connexes ont été proposées. La fouille des abords de la carrière a également révélé la présence d'installations pérennes et polyphasées connexes aux activités extractives. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, plusieurs diagnostics d'archéologie préventive ont mis au jour des constructions antiques : à Montsalier, aux abords de la ville antique à Riez et une importante *villa* (plus de 6000 m<sup>2</sup>) à Peyruis. Dans les Alpes-Maritimes, à Èze, la fouille de la place du Général-de-Gaulle a livré des vestiges remarquables et une importante quantité de mobilier. Dans les Bouches-du-Rhône, à Aubagne, au lieu-dit Camp de Sarlier, a été retrouvée une portion de voie antique non encore repérée dans ce secteur. Sur la même commune, au hameau de Saint-Pierre-lès-Aubagne, à proximité de l'église, lors d'un diagnostic a été découverte une occupation agricole du Haut-Empire en lien probablement avec une *villa* connue depuis le XIX<sup>e</sup> siècle notamment par deux épitaphes mentionnant les membres d'une famille (Servillus). À Peynier, les fouilles préventives ont mis au jour un chai antique, les vestiges d'un monument funéraire et dix-sept sépultures inhumées sur un petit promontoire rocheux voisin de la *villa*. Ces inhumations sont datées entre le V<sup>e</sup> siècle et le VIII<sup>e</sup> siècle. À Aix-en-Provence, des informations sur la topographie de la ville d'Aix ont été enregistrées lors d'une fouille préventive en accompagnement de la construction d'un réseau de chaleur au nord de la cité, aux abords du théâtre antique. Pour le Var, on mentionnera, à La Farlède, les fouilles menées sur l'emprise du centre pénitentiaire qui apportent des informations sur l'organisation du territoire rural antique de la plaine du Gapeau, déjà étudiée en 2009 dans le cadre de la fouille préventive de La Font des Fabres. Ces données ont pu être complétées sur une superficie de 1,8 ha dans le cadre d'une opération de diagnostic. L'axe viarie qui dessert l'établissement agricole occupé entre le I<sup>er</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle, reconnu au centre-ville de La

Farlède, est maintenant identifié sur une longueur totale de 305 m. De part et d'autre s'étendent deux vignobles organisés suivant les réseaux A et B du cadastre de Toulon. La densité des fosses de plantation, particulièrement bien conservées, et leur organisation semblent indiquer qu'il serait possible de mettre en évidence un phasage de la plantation, avec renouvellement des pieds de vignes par provignage. À Vinon-sur-Verdon, l'extension progressive de l'urbanisation dans le quartier Pèbre a occasionné la découverte de cinq nouveaux pavements mosaïqués à décors géométriques polychromes appartenant à la *villa* de l'Antiquité tardive découverte en 1859. Deux pavements étaient déjà répertoriés : une grande mosaïque dite « de Bacchus et d'Ikarios », constituée de trois panneaux historiés, a été déposée en 1922 et classée au titre des monuments historiques le 15 juin 1923 ainsi qu'une mosaïque polychrome de grande dimension qui a fait l'objet de prélèvements. La protection de ce vaste ensemble d'un grand intérêt patrimonial est en cours. À Fréjus, 552 avenue du Général-d'armée-Jean-Callies, a été fouillée une nécropole antique située à 1,5 km au nord-est du centre-ville de Fréjus, à 250 m du tracé théorique de la voie Aurélienne, et qui a livré 175 tombes. Cet ensemble se compose majoritairement d'inhumations et de 17 incinérations dont deux bûchers. Les individus, à 75 % adultes et 63 % de sexe masculin, reposent majoritairement dans des cercueils, dans certains cas complétés d'aménagements en terre cuite ou d'amas de cailloux. Dans le Vaucluse, à Orange, la fouille préventive conduite au lieu-dit Les Peyrières, a mis au jour une partie de la nécropole gallo-romaine avec une gamme variée de sépultures ainsi que des fosses sépulcrales de l'âge du Fer vraisemblablement liées à la bataille de 105 avant notre ère. Toujours à Orange et en relation avec le même événement, sur le promontoire du Lampourdier a été dégagé dans le cadre de la fouille programmée un grand tertre repéré en 2019. Ce monument recouvrait les vestiges d'un petit fortin romain sans doute détruit pendant l'affrontement.

Pour les **périodes médiévale, moderne et contemporaine**, dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, à Manosque, une fouille préventive a porté sur 200 tombes, donnant des informations sur les usages funéraires et l'état sanitaire de la population inhumée. Dans les Hautes-Alpes, une opération de prospection thématique a été réalisée sur la commune de Freissinières sur deux sites de la haute vallée de la Biaysse situés à l'ouest du hameau de Dormillouse présentant des structures datables des époques médiévale et moderne : Pré Gauthier (1 770 m d'alt.) et Chichin I (2 078 m d'alt.). Cette opération associant l'étude du bâti des structures repérées et l'analyse géochimique des sols à la recherche d'indices pouvant renseigner sur la fonction de ces structures permettent d'envisager des fonctions variées, de type agropastoral et connexes à l'activité minière. Le projet de restauration de la tour pentagonale de Montclus a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. L'opération a consisté, d'une part, en des relevés photogrammétriques des parements intérieurs et extérieurs de la tour, et d'autre part, en des sondages sédimentaires. Ce donjon aujourd'hui isolé était complété par un avant-corps dont les ves-

tiges ont été partiellement repérés lors de l'opération. La tour pentagonale de Montclus se caractérise par son plan, qu'elle partage dans les Baronnie, au XIII<sup>e</sup> siècle, avec les tours de Verclause et du château de Gouvernet (Drôme). Dans les Alpes-Maritimes, l'étude du bâti sur les îlots Médiathèque et Nègre a été l'occasion de revisiter les méthodes de travail mises en œuvre pour l'étude de cette agglomération médiévale. Dans les Bouches-du-Rhône, à Aix-en-Provence, l'étude archéologique des élévations de l'hôtel de Grassier a permis de restituer l'évolution de cet ensemble bâti appartenant au couvent des Prêcheurs depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Non loin de ce site, une intervention dans les caves de la rue Manuel a permis d'identifier une portion de l'enceinte du XIV<sup>e</sup> siècle. Dans le Vaucluse, à Châteauneuf-du-Pape, une campagne de sondages a fourni l'opportunité de comprendre l'organisation intérieure du château de l'Hers et une opération

d'archéologie du bâti les transformations architecturales du prieuré clunisien de Piolenc. Dans les Bouches-du-Rhône, à Marseille, un diagnostic a permis d'observer rue Désirée-Clary des vestiges du lazaret d'Arenc, « Infirmeries nouvelles », daté de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle/première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Les vestiges mis au jour correspondent à l'extension de cet ensemble de prévention sanitaire au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Enfin, dans le département du Var, les opérations de diagnostic menées à Artigues, Font Salade, Sillans-la-Cascade, Le Grand Défens, La Celle, forêt de Saint-Julien, Rians, Cueur-Vieil sur de grandes superficies, dans le cadre de projets d'implantation de parcs photovoltaïques, révèlent des traces liées à l'agro-pastoralisme et à l'exploitation forestière d'époque contemporaine (cabanes en pierres sèches, aires de charbonnage, fours à chaux, bergerie, pierriers).

# BILAN SCIENTIFIQUE

**2 0 2 0**

# PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## Tableau général des opérations autorisées

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Inter-départemental	TOTAL
Sondage (SD)	4	1	2	3	1	8	-	19
Opération de sauvetage par l'étude (OSE)	1	1	4	7	5	2	-	20
Fouille préventive d'urgence (SU)	-	-	2	5	2	1	-	10
Opération préventive de diagnostic (OPD)	29	26	13	74	39	13	-	194
Fouille programmée (FP)	3	-	2	-	1	2	-	8
Prospection diachronique (PRD)	5	1	3	1	1	1	-	12
Prospection thématique (PRT)	-	1	1	1	1	2	-	6
Prospection avec détecteur de métaux (PRM)	2	-	2	3	1	3	-	11
Prospection avec matériel spécialisé (PMS)	-	-	-	1	-	1	-	2
Relevé d'art rupestre (RAR)	-	-	2	-	-	-	-	2
Projet collectif de recherche (PCR)	-	-	1	1	3	2	3	10
Aide à la publication (APP)	-	-	-	1	-	-	-	1
Autre étude (AET)	-	-	-	-	1	1	-	2
<b>TOTAL</b>	<b>44</b>	<b>30</b>	<b>32</b>	<b>97</b>	<b>55</b>	<b>36</b>	<b>3</b>	<b>297</b>

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR  
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

**2 0 2 0**

N° de dossier	Commune. Nom du site	Titulaire de l' autorisation	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Ref. carte
13097	Allemagne-en-Provence et Saint-Martin-de-Bromes. Berges du Colostre	Castin, Thomas (COLL)	OPD	○				
13167	Allemagne-en-Provence. Notre-Dame	Varano, Mariacristina (UNIV)	FP	⌘			MA	1
13744	Beaujeu. Territoire communal	Isoardi, Delphine (CNRS)	PRD				PRE à MOD	2
13537	Castellane. Le Cheiron	Dadure, Maxime (COLL)	OPD	●				
13623	Castellane. Les Jacons	Marzin, Sébastien (AUT)	SD				NEO	3
13667	Céreste. Le village	Peyric, Dominique (BEN)	PRD				MA	4
13528	Digne-les-Bains. Courbons	Dadure, Maxime (COLL)	OPD	●				
13927	Digne-les-Bains. Maison d'enfants Saint-Martin	Buccio, Vincent (COLL)	OPD	●				
13380	Gréoux-les-Bains. La Combe	Sélèque, Jenny (COLL)	OPD	●				
13568	Jausiers. Magnans et Bellarots	Buccio, Vincent (COLL)	OPD	●				
13793	Jausiers. Le Forest Haut	Castin, Thomas (COLL)	OPD	●				
13330	Lurs. Notre-Dame-des-Anges	Sélèque, Jenny (COLL)	OPD				ANT MOD	5
13563	Manosque. Les Hauts de la Chapelle	Henrion, Élise (COLL)	OPD				MA	6
13603	Manosque. Rue Chacundier	Buccio, Vincent (COLL)	OPD	●				
13661	Manosque. Impasse Les Hauts de la Chapelle	Henrion, Élise (COLL)	OSE	○				
13730	Manosque. Impasse Les Hauts de la Chapelle	Henrion, Élise (COLL)	PRM	○		13661		
13736	Manosque. 596, avenue du Lubéron	Buccio, Vincent (COLL)	OPD	●				
13821	Manosque. Chemin des Oiseaux	Dadure, Maxime (COLL))	OPD	□				
13823	Manosque. 676, avenue des Serrets	Dadure, Maxime (COLL)	OPD	●				
13687	Méailles. Grotte de Pertus II	Lepère, Cédric (PRIV)	FP	⌘			NEO	7
13493	Les Mées. Hameau des Chênes	Castin, Thomas (COLL)	OPD	●				
13541	Les Mées. La Croix	Castin, Thomas (COLL)	OPD				NEO	8
13542	Les Mées. La Taura	Castin, Thomas (COLL)	OPD	●				
13569	Mison. Chemin de la Forêt, Les Armands	Castin, Thomas (COLL)	OPD	●				
13355	Montagnac-Monpezat, Moustiers-Sainte-Marie, Riez, Roumoules, Valensole. Canal de Provence, renforcement du plateau de Valensole	Castin, Thomas (COLL)	OPD	●				
13357	Montfort. Sainte-Madeleine	Henrion, Élise (COLL)	OPD				MA MOD	9

N° de dossier	Commune. Nom du site	Titulaire de l' autorisation	Opération	Remarques Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
13331	Montlaux. Vieux Montlaux, église Saint-Jacques	Dadure, Maxime (COLL)	OPD			MA MOD	10
13552	Montsalier. La Baou	Castin, Thomas (COLL)	OPD			ANT	11
13668	La Palud-sur-Verdon. Territoire communal	Castin, Thomas (COLL)	PRD			PRE ANT MOD	12
13834	La Palud-sur-Verdon. Saint-Maurin	Dadure, Maxime (COLL)	SD			MA MOD	13
12816	Peyruis. La Cassine	Sélèque, Jenny (COLL)	OPD			ANT	14
13886	Peyruis. La Cassine	Sélèque, Jenny (COLL)	PRM			ANT	14
13839	Peyruis. ZA La Cassine	Buccio, Vincent (COLL)	OPD	●			
13608	Prads-Haute-Bléone. Four à chaux de Chanolles	Vaschalde, Christophe (AUT)	SD			MOD	15
12811	Riez. Rue Frédéric Mistral 1	Sélèque, Jenny (COLL)	OPD			ANT MOD	16
12812	Riez. Rue Frédéric Mistral 2	Sélèque, Jenny (COLL)	OPD		12811	ANT MOD	16
13609	Riez. Traverse Lou Clar 1	Sélèque, Jenny (COLL)	OPD			ANT MOD	17
13731	Riez. Traverse Lou Clar 2	Sélèque, Jenny (COLL)	OPD		13609	ANT MOD	17
13723	Riez. Rue du Pont Jacquet	Sélèque, Jenny (COLL)	OPD		13609	ANT MOD	17
13666	Roumoules. Territoire communal	Devos, Jean-François (BEN)	PRD			ANT	18
13400	Sigonce. Église Saint-Claude	Buccio, Vincent (COLL)	SD			MA MOD	19
13622	Thorame-Basse. Saint-Pierre II	Lattard, Alexia (AUT)	FP	⌘		PRO ANT	20
13738	Thorame-Basse. Le village	Buccio, Vincent (COLL)	OPD	●			
13746	Thorame-Basse et Thorame-Haute. Territoires communaux	Mocci, Florence (CNRS)	PRD			NEO à MOD	21

● opération négative   ■ résultats limités   □ opération reportée   ○ opération en cours

⌘ opération autorisée avant 2015 ou pluri-annuelle   ◆ notice non parvenue

Liste des abréviations *infra* p. 223-224

## PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

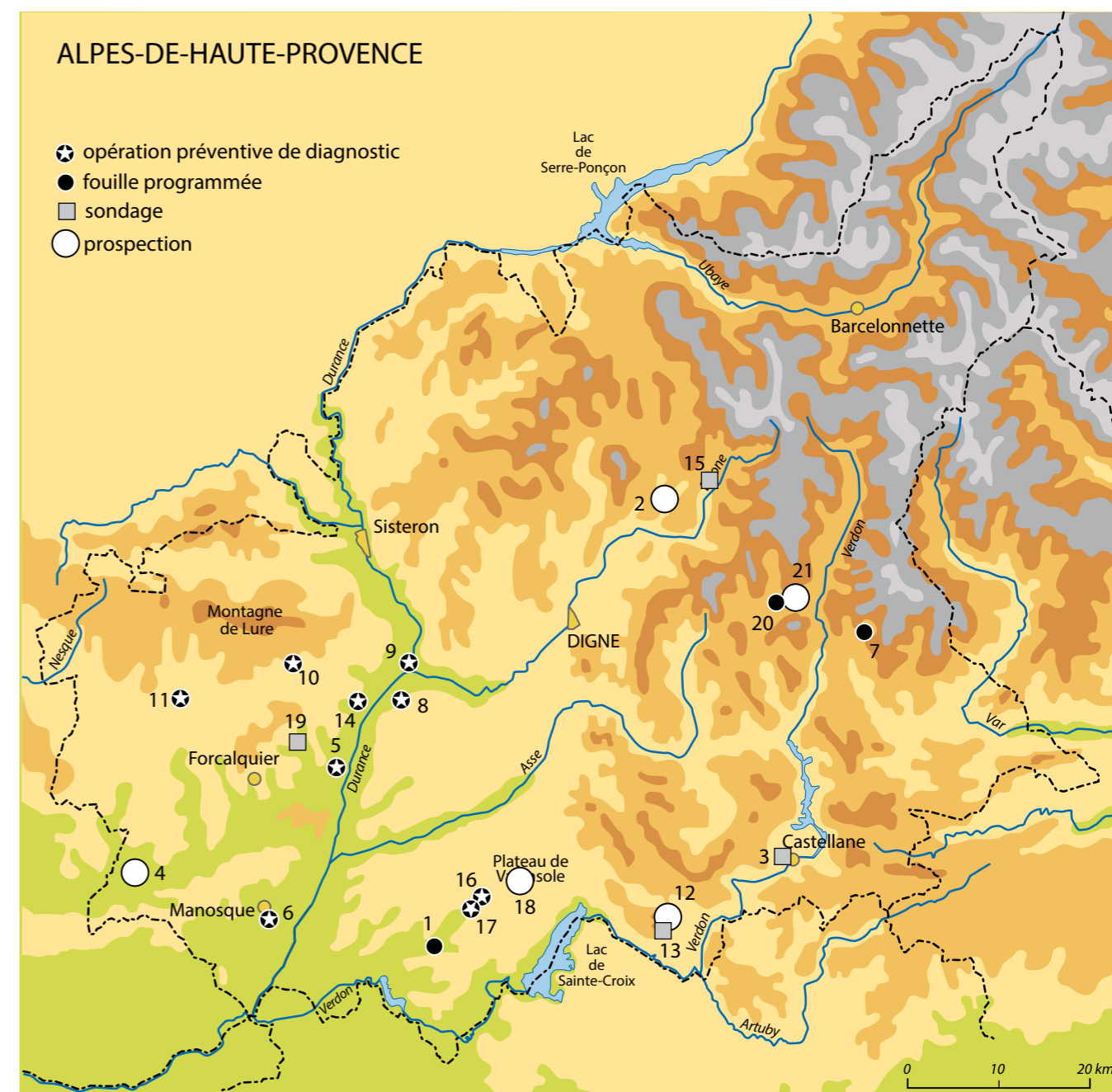
### BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées

2 0 2 0

autre étude

▼ opération de sauvetage par l'étude



Un drain vraisemblablement de l'époque moderne a également été observé en tranchée 2 (Frédéric Mistral 1). Il apparaissait à un niveau largement supérieur au niveau d'apparition des vestiges antiques recouverts quant à eux par un niveau conséquent d'incendie/démolition puis par un remblai.

Les niveaux inférieurs aux vestiges antiques ont été observés en tranchées 1, 4 (Frédéric Mistral 2) et 2 (Frédéric Mistral 1). Il s'agit d'alluvions fines liées au cours du Colostre et ponctuellement à d'anciens bras (tranchées 1 et 2). Des fragments de céramique non tournée ont été mis au jour dans ces niveaux (tranchée 2).

L'envergure du bâtiment thermal reste à ce jour inconnu. S'agit-il de thermes publics ou privés ? Les fragments d'enduits peints et de marbres sculptés induisent des surfaces travaillées et décorées au sol et au mur. Les éléments architecturaux et de mobilier découverts lors

du diagnostic ne permettent pas de statuer sur l'importance de cette occupation. Les vestiges du second état, qui semble lui aussi antique, pourraient correspondre à un habitat. La probable calade et les murs qui lui sont associés (tranchée 4), de même que le long mur de la tranchée 3 (Ft301) ne sont en revanche pas accompagnés de mobilier déterminant ni la chronologie précise ni la nature de l'occupation.

Ces prescriptions sont localisées non loin des quartiers du monument aux quatre colonnes à l'ouest et des deux ensembles thermaux au sud (sous la cathédrale et le baptistère paléochrétiens) et à l'est (sous le gymnase du collège Maxime Javelly). Les réflexions sur la topographie de la ville antique sont au cœur de ces opérations d'archéologie préventive et pourront le cas échéant être précisées grâce à une fouille sur ces parcelles.

Jenny Séléque

Antiquité Moderne

## RIEZ

### Traverse Lou Clar 1 et 2, Rue du Pont Jacquet

Trois permis de construire portant sur des parcelles formant un grand jardin ont fait l'objet de prescriptions de diagnostics par le préfet de région. Ces diagnostics ont été traités sur le terrain comme une seule opération afin d'optimiser les moyens, mais font l'objet de rapports distincts. Cette opération archéologique a été réalisée durant huit jours au mois de septembre 2020 et est située immédiatement à l'est des vestiges connus de la ville antique de Julia Augusta Reiorum Apollinaris, de deux ensembles thermaux, d'un quartier d'habitat du Haut-Empire et d'une zone funéraire tardive. La zone investiguée correspondait également à l'ancien cours du Valvachère durant l'Antiquité et était localisée non loin de la voie romaine est-ouest reliant Riez à Castellane.

L'opération de diagnostic a permis d'observer des vestiges dans sept tranchées. La tranchée 5 est localisée sur les parcelles D 1794, 1798, 1802 et 1803 concernées par l'arrêté 2020-252 (Rue du Pont Jacquet, OA 13723), les tranchées 2 et 6 sur les parcelles D 1795, 1796, 1858 et 1861 concernées par l'arrêté 2020-83 (1, traverse Lou Clar, OA 13609), les tranchées 1 et 3 sont localisées quant à elles sur les parcelles D 1791, 1848, 1851, 1853, 1856 et 1804 concernées par l'arrêté 2020-64 (1, traverse Lou Clar, OA 13731). Les tranchées 4 et 7 chevauchent chacune deux prescriptions différentes. Leur localisation a été déterminée de façon à explorer toute l'emprise tout en évitant les fondations des futures constructions. Un bassin d'environ 30 m<sup>2</sup> construit après l'établissement du cadastre napoléonien (1825), conservé dans le futur projet d'aménagement, a également été évité.

Les sondages ouverts lors de ce diagnostic ont révélé, sur des niveaux alluvionnaires anciens associés au Colostre et au Valvachère, les vestiges d'un site antique assez dense. En effet, les sept sondages ouverts se sont

tous révélés positifs. L'occupation s'échelonne en plusieurs phases (fig. 19).

La première, documentant le Haut-Empire, est représentée par des maçonneries, des canalisations, des fosses de rejet de combustion liées à des pratiques funéraires ou rituelles situées à proximité du tracé supposé de la voie romaine menant à Castellane, à des fosses comblées de blocs et galets calcaires, des niveaux de sol, une zone de stockage (amphores à vin). L'étude du mobilier, essentiellement domestique, confère à l'occupation une fonction résidentielle, sauf pour la zone méridionale plutôt associée au funéraire ou à un sanctuaire. Le mobilier du Haut-Empire se concentre autour du II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Cependant, quelques vestiges présentent un contexte antérieur. En effet, les fosses à dépôt de combustion et le mobilier issu de leur comblement relèvent des I<sup>er</sup> siècles av. et apr. J.-C. Ces fosses sont associées à un bâtiment comprenant des éléments d'architecture monumentale (base de colonne). De plus, un niveau de sol, qui semble également antérieur à l'occupation du II<sup>e</sup> siècle au regard de sa position stratigraphique, a été reconnu sous le cours du Valvachère antique en tranchée 2 (US 2010). Le secteur semble donc occupé au moins du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. au II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Des alluvions témoins d'une reprise du réseau hydrographique recouvrent ces vestiges antiques. Ces structures s'organisent de part et d'autre du Valvachère, qui se voit canalisé durant cette période en un réseau de conduites en terre cuite et maçonneries captant l'eau.

Le Valvachère, après avoir été comblé, voit l'aménagement de fosses et de drains marquant la seconde phase d'occupation du secteur, seconde phase beaucoup moins dense au vu de sa nature agricole ou maraîchère. Cette occupation gravite autour de l'Antiquité tardive, voire du haut Moyen Âge. Pour finir, l'époque moderne est représentée par des structures de drainage et des fosses indéterminées.

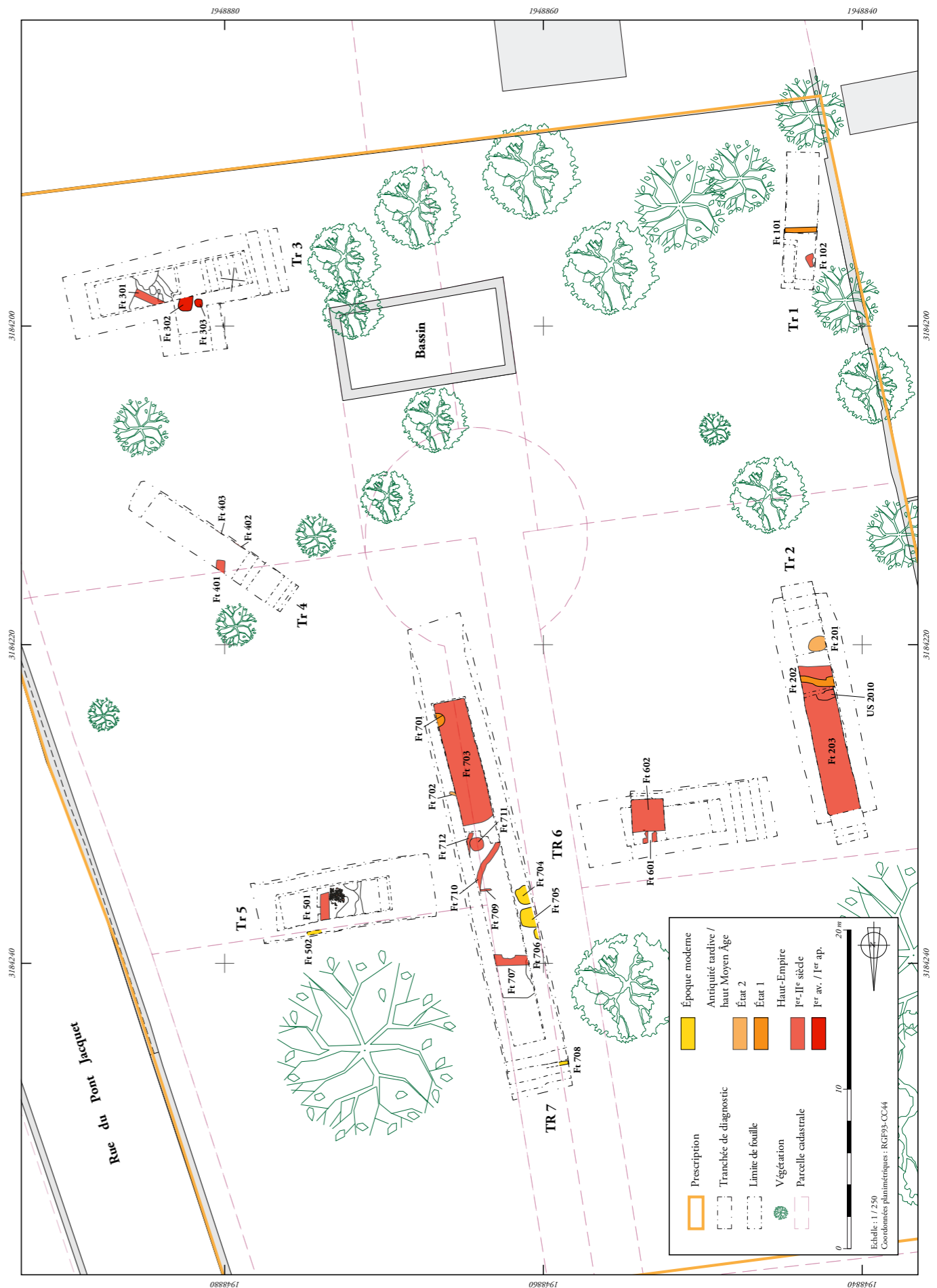


Fig. 19 – RIEZ, Traverse Lou Clar 1 et 2, Rue du Pont Jacquet. Plan phasé (Y. Dedonder/SDA-04).



Fig. 20 – RIEZ, Traverse Lou Clar 1 et 2, Rue du Pont Jacquet. Débris d'amphores vus de l'ouest, aire de stockage (cliché N. Toutain/SDA-04).

Les vestiges antiques correspondent pour le Haut-Empire à de l'habitat comprenant une zone de stockage en amphores (fig. 20). Seul le type A-GAUL 4 a été identifié sur le niveau de circulation associé (tranchée 5). Ce type est propre au stockage ou au transport du vin. La zone pourrait alors avoir accueilli durant le Haut-Empire un chai associé à la production de vin. Le mobilier évoque plutôt un statut modeste ne pouvant pas être assimilé à un quartier coscu. La densité importante d'amphores en place et en position dépotoir dans le chenal confère également au site soit une activité autour de la production de vin soit une zone de stockage de marchandise. Cette hypothèse pourrait être étayée par une fouille, de même qu'une seconde hypothèse, la présence ou non d'une zone funéraire ou d'un sanctuaire autour de la tranchée 3, dont la nature reste pour l'heure incertaine.

Toutefois, la ville antique, depuis les dernières opérations d'archéologie préventive, présente une topographie réactualisée et précisée. Le quartier résidentiel attesté sous le collège au sud se poursuit sur l'emprise diagnostiquée vers l'est et le nord-est sur la rive droite du Valvachère. Le paléo-chenal de ce cours d'eau, déjà découvert dans le vide sanitaire du collège, se poursuit de façon linéaire vers l'est. Vers l'ouest, il emprunterait le pont romain découvert au nord de la cathédrale paléochrétienne. La voie romaine menant à Castellane est bordée d'indices funéraires ou rituels dès la zone sud de la prescription, ce qui induit que les limites de la ville se situent à proximité.

Jenny Sélèque, Clément Boutterin, Alexia Lattard et Nataëlle Toutain

Antiquité

## ROUMOULES Territoire communal

L'image livrée pour l'Antiquité est la plus riche. Une forte occupation de la partie nord du territoire est mise en évidence. Des hypothèses de voies semblent confirmées par l'implantation de nécropoles. Le franchissement du Colostre reste à éclaircir.

Pour le Moyen Âge classique, un doute subsiste sur la localisation des églises dédiées à Saint-Martin :

« *sanctum Martinum de Silva, (...), et sanctum Martinum de Sibillana* » (Cartulaire de Lérins, p. 218).

Sur le plateau, la plupart des vestiges ont été labourés et épierrés en lisière de parcelles.

Dans la vallée du Colostre, les vestiges pourraient avoir été mieux conservés avec un recouvrement plus important.

Jean-François Devos